

« Les PEPR nous ont remobilisés, et on n'est qu'au début de l'histoire » (G. Bloch, P-DG de l'Inserm)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°244257 - Publié le 08/03/2022 à 12:28

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 10/03/2022 à 09:05



Gilles Bloch auditionné par le Sénat le 02/03/2022 - © Sénat

En matière de programmation nationale de la recherche, « un élément qui change vraiment le paysage, et on n'est qu'au début de de l'histoire, ce sont ces grands programmes nationaux thématiques qu'on appelle des PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) qui pour certains ont été choisis par le Gouvernement de manière totalement top down (...) : ces PEPR nous ont remobilisés pour construire une vision prospective et pour proposer à l'État un plan d'action pluriannuel sur des domaines bien précis ».

C'est ce que déclare [Gilles Bloch](#), P-DG (Président(e)-directeur(ice) général(e)) de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), auditionné par la mission d'information sénatoriale « Excellence de la recherche/innovation, pénurie de champions industriels : cherchez l'erreur française », le 02/03/2022.

Selon lui, la façon de programmer la recherche est ainsi « en train d'évoluer nettement, puisque l'on manquait de ce genre d'outils de polarisation de notre tissu de recherche sur quelques grands objectifs socio-économiques », avec une « capacité de l'Inserm et d'autres organismes à construire de la prospective et de la vision programmatique ».

Mais « je vais être assez direct, on n'a pas de stratégie nationale explicite [en sciences médicales et de la santé], il y a un vrai déficit, à mon sens, de quelques choix très structurants sur des domaines à renforcer, ou sur lesquels il faut maintenir l'effort ».

Quant à l'alliance Aviesan (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé), « je vais être là aussi assez direct : aujourd'hui, Aviesan est surtout une structure de dialogue, de concertation, d'information, de proposition de certaines actions... mais pas du tout un outil de réflexion prospective et de construction de programmes de recherche », ajoute Gilles Bloch.

R&I (Recherche et innovation) française en santé : quatre déficits pointés par Gilles Bloch

Déficit de grandes entreprises françaises issues de la recherche publique

« On partage largement le constat d'un déficit de grandes entreprises françaises issues de la recherche publique : il n'y a toujours pas de licornes dans notre domaine. L'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) est toutefois le premier déposant de brevets européens dans le domaine pharmaceutique, avec un portefeuille extrêmement riche et vivant », indique Gilles Bloch.



Toujours pas de licornes dans notre domaine »

Sur les années récentes, l'Inserm dans son écosystème, et en partenariat avec beaucoup d'autres institutions, a été à l'origine de pratiquement deux tiers des levées de fonds par des start-up dans le domaine des biotechnologies. Notre bras armé dans ce domaine-là, c'est vraiment Inserm transfert avec une structure de pas loin de 100 personnes aujourd'hui ».

Interpellé sur une éventuelle préférence de l'Inserm pour des collaborations avec des industriels français, « dans le contrat d'objectifs et de performance qu'on vient de signer (...), il n'y a pas de clause de préférence française explicite aujourd'hui », indique-t-il.

Toujours pas de vaccin français : relais des industriels « trop lent » et « défauts de financement »

Interpellé sur l'incapacité de la France à produire un vaccin contre la Covid-19 jusqu'ici, « on a une recherche de haute qualité, avec au début des années 2020 une trentaine de pistes de candidats vaccins capables d'être travaillés avec des laboratoires académiques et pas simplement à l'Inserm », répond Gilles Bloch.

« Mais notre écosystème d'innovation, et notamment le relais pris par les industriels, a été trop lent quand on se compare à d'autres pays où des investissements massifs ont permis de faire quelques choix stratégiques et de les pousser très vite ; on n'a pas du tout été dans ce schéma dans notre pays et on a vu le résultat ». Mais selon le P-DG de l'Inserm, s'il y a « sûrement aussi des éléments de chance et aléatoires, il y a des éléments structurels de défaut de financement ».

Déficit sur la rémunération des chercheurs

« On a un vrai déficit en termes de rémunération de nos chercheurs, mais aussi de nos ingénieurs et parfois de nos techniciens sur quelques domaines rares. Là aussi, c'est en train d'être redressé avec la loi de programmation de la recherche qui, sur plusieurs années, revalorise les régimes indemnitaires de nos personnels », ajoute Gilles Bloch.

« Mais au-delà des salaires, il y a bien sûr le confort de pouvoir être statutaire à un âge pas trop avancé qui est un élément d'attractivité certain dans notre pays. »

Déficit sur l'environnement de travail proposé aux chercheurs

« L'autre élément majeur pour faire venir les talents, c'est d'assurer aux personnels un environnement de travail de qualité : cela se fait écho aux moyens des laboratoires revalorisés dans le cadre de notre contrat et plus globalement de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) : il y a donc une embellie progressive », estime-t-il.

Mais le P-DG (Président(e)-directeur(ice) général(e)) de l'Inserm d'ajouter : « Quand on se compare aux standards de fonctionnement d'un laboratoire - je ne parle même pas des États-Unis, mais d'un laboratoire suisse ou au Royaume-Uni - il y a toujours un vrai décalage. Il faut donc que l'on continue à faire des efforts au niveau national, à la fois dans les moyens mis dans les laboratoires et dans les environnements, les paquets d'accueil donnés aux plus jeunes pour les attirer. La situation n'est pas dramatique, mais toujours tendue. »



Situation pas dramatique mais toujours tendue »

Déficit en matière de stratégie nationale en santé

Gilles Bloch évoque des domaines « dans lesquels on a sur les dernières décennies en France eu une action soutenue comme le cancer avec les financements de la stratégie décennale qui ont permis à la France de recoller au peloton de tête dans ce domaine, mais aussi du sida et des hépatites (...). Il faut aussi regarder d'autres secteurs sur lesquels il faudrait qu'on puisse investir dans le long terme ».

Toutefois, « avec la nouvelle impulsion donnée par l'État, avec les moyens que l'Inserm se voit attribuer dans son nouveau contrat, on a une nouvelle donne sur la capacité de faire des programmes internes à un organisme comme l'Inserm ; un certain nombre d'outils testés

lors du précédent contrat vont être déployés à plus grande échelle dans les années qui viennent [tels nos] accélérateurs de recherche technologique basés sur une réflexion de prospective scientifique et ensuite sur des propositions de programmes internes ».



Gilles Bloch

P-DG @ Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Date de naissance : 19/07/1961

Parcours

Depuis janvier 2019	Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) P-DG
Juin 2015 - décembre 2018	FCS Paris-Saclay Président
Juin 2015 - décembre 2018	Université Paris-Saclay (Comue) Président
2009 - juin 2015	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) Directeur des sciences du vivant au CEA
Mai 2006 - août 2009	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Directeur général de la recherche et de l'innovation
Février 2005 - mai 2006	Agence Nationale de la Recherche (ANR) Directeur
Juillet 2002 - février 2005	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri) Conseiller pour les sciences du vivant puis directeur adjoint du cabinet du ministre
Janvier 2001 - juillet 2002	CEA Directeur adjoint des sciences du vivant
1993 - 2000	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) Chercheur et chef de laboratoire dans le Service hospitalier Frédéric-Joliot à Orsay
1989 - 1992	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) Chercheur

-

Établissement & diplôme

1992 - 1993	Yale University Post-doctorat
1991 - 1991	Université Paris-Diderot Doctorat de médecine
1989 - 1991	Université Pierre-et-Marie-Curie Doctorat d'université en biophysique moléculaire
1981 - 1981	École polytechnique (X) Diplômé

Fiche n° 8040, créée le 17/12/2014 à 10:33 - Màj le 29/06/2021 à 19:44



Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Membre depuis 2009 de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé

Catégorie : Organisme de recherche publique

Adresse du siège

101 rue de Tolbiac
75013 Paris France

Général

Date de création	1964
Statut	EPST (Établissement public à caractère scientifique et technologique)
Tutelles	Ministère de la santé et Mesri
Implantations (dont siège)	Paris (siège)
Missions et spécialités	Assure depuis 2008, la coordination stratégique, scientifique et opérationnelle de la recherche biomédicale. Cette mission de coordination a conduit à la création de 9 instituts thématiques associés à l'Inserm.
Composantes	13 délégations régionales, neuf instituts thématiques
Présidence	Président : Gilles Bloch (02/01/2019)
Direction	Thomas Lombès et Damien Rousset, directeurs généraux délégués

Effectifs de chercheurs

2014	3 875
2015	3 775
2016	3 743
2017	3 760
2018	3 786

2019	3 829
2020	3 857

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les chercheurs permanents et non permanents.

Effectifs des personnels de soutien

2014	3 934
2015	3 915
2016	3 854
2017	3 822
2018	3 713
2019	3 680
2020	3 685

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques et comprennent à la fois les personnels permanents et non permanents.

Effectifs de doctorants

2014	549
2015	561
2016	598
2017	599
2018	640
2019	707
2020	762

Source(s) : Open Data Esri

Les effectifs sont exprimés en personnes physiques.

Fiche n° 3732, créée le 10/12/2015 à 09:39

